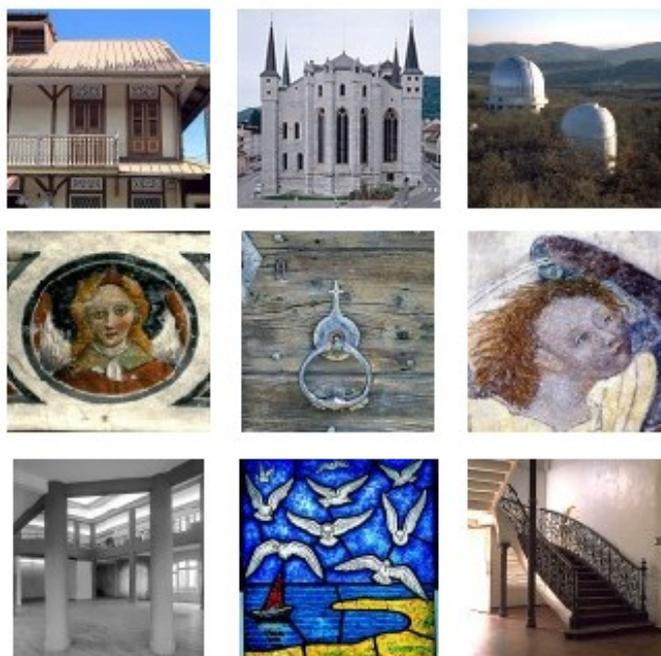


INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL

Rapport annuel 2011 du Conseil national de l'inventaire général du patrimoine culturel



**RAPPORT ANNUEL 2011
DU
CONSEIL NATIONAL
DE L'INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL**

Sommaire

Présentation des activités et de l'état d'avancement de l'Inventaire général du patrimoine culturel au plan national :

- [Introduction](#) _____ p. 5
- [Éléments de synthèse](#) _____ p. 11

Rapports des services chargés de l'Inventaire général du patrimoine culturel par les Régions et la Collectivité territoriale de Corse :

- [Alsace](#)
- [Aquitaine](#)
- [Auvergne](#)
- [Bourgogne](#)
- [Bretagne](#)
- [Centre](#)
- [Champagne-Ardenne](#)
- [Corse](#)
- [Franche-Comté](#)
- Guadeloupe
- [Guyane](#)
- [Île-de-France](#)
- [Languedoc-Roussillon](#)
- [Limousin](#)
- Lorraine
- [Midi-Pyrénées](#)
- [Nord - Pas-de-Calais](#)
- [Basse-Normandie](#)
- [Haute-Normandie](#)
- [Pays de la Loire](#)
- [Picardie](#)
- [Poitou-Charentes](#)
- [Provence-Alpes-Côte d'Azur](#)
- [Rhône-Alpes](#)

Séance du 5 décembre 2012

Synthèses présentées par les rapporteurs de la section scientifique du conseil national

Le regard porté sur les bilans d'activités de sept des régions, respectivement l'**Alsace**, l'**Aquitaine**, l'**Auvergne**, la **Bourgogne**, le **Centre**, le **Limousin** et **Rhône Alpes**, montre que les services se sont emparés de la question de la médiation des résultats de l'inventaire en relation avec les problématiques patrimoniales en région. Les constatations qui sont ici développées, peuvent être plus ou moins généralisées à l'ensemble des services d'inventaire régionaux. Autre grande constante, le recours aux nouvelles technologies, smartphones, sites internet dédiés, ne se substitue pas à l'usage de médias plus classiques, ouvrages imprimés, conférences, expositions, etc., mais vient au contraire s'y agréger et le compléter afin d'élargir l'audience et les publics visés.

La médiation prend sa place dans la chaîne patrimoniale, le « faire connaître » de l'Inventaire général se décline dans la configuration des équipes, de nouveaux métiers ont intégrés leurs rangs : c'est le cas en Bourgogne pour des actions de valorisation du patrimoine sous forme de palmarès et d'expositions. Du temps de travail du pôle documentaire ou image est désormais consacré au développement de nouveaux médias - en Rhône-Alpes avec une application sur smartphones sur les ponts du Rhône (<http://ponts-rhone-alpes.in-situ-concept.fr/>). Un poste a été redéployé en Région Centre sur cette mission.

La communauté des chercheurs de l'Inventaire est mise à contribution dès la mise en place des opérations pour communiquer sur la méthode avant même les résultats : en Alsace pour des actions de sensibilisation sous forme de « rendez-vous » avec le public, dans le cadre de l'opération sur la Neustadt (<http://www.rdvneustadt.strasbourg.eu/>), avec action participative par l'intermédiaire de concours photo. Les opérations donnent lieu à des focus sur les sites des régions ou les sites propres de l'inventaire. 60 % des équipes d'inventaire publient aujourd'hui leurs résultats via une adresse et un référencement distinct de celui de l'institution. On peut ainsi découvrir les résultats des canaux en Bourgogne avec un site dédié (<http://www.region-bourgogne.fr/canaux/Un-inventaire-en-mouvement>) couplé à une déclinaison touristique. En Aquitaine, une visite virtuelle sur le lycée d'Arcachon est le maillon d'une enquête en devenir (<http://inventaire.aquitaine.fr/decouvertes-virtuelles/focus/le-lycee-grand-air-darcachon.html>). Les « carnets de l'inventaire » en Rhône-Alpes ont trouvé leur place sur le site <http://inventaire-rra.hypotheses.org/>. Sans compter les banques des savoirs évoquées lors des bilans précédents qui sont revisitées, ouvertes au collaboratif.

Des prestations complémentaires portant sur le registre de la médiation sont incluses dans les cahiers des charges des prestataires ou partenaires externes, pour exemple l'enquête sur les lycées publics en Rhône-Alpes avec la diffusion de plaquettes à la communauté scolaire. Des projets sont tissés avec les acteurs du tourisme (vidéoguide sur Aubusson en Région Limousin).

Plus classiques mais se diversifiant, les publications imprimées : des « Parcours du patrimoine » (*Turenne, Collonges-la-Rouge*, en Limousin), ou assimilés, comme « Visages du patrimoine » en Aquitaine (*Vauban, Blaye et le verrou de l'estuaire*), aux « Cahiers du patrimoine », Thiers en Auvergne, jusqu'aux beaux livres comme *Patrimoine hospitalier en Bourgogne* et *Stations de sports d'hiver* en préparation en Rhône Alpes, tous connaissent un réel succès.

Accompagnées de manifestations diverses lors des Journées européennes du patrimoine, expositions itinérantes, produits virtuels, etc., ces publications incitent les collectivités à aller au-delà en créant des lieux ou des espaces virtuels pour parler du patrimoine. Le service d'Aquitaine bénéficiera après déménagement dans ses nouveaux locaux, d'un espace de visibilité au centre de Bordeaux.

Dans un autre registre, la Région Centre, qui a publié dans la collection des « Images du patrimoine » un volume sur Noirlac et un autre sur Chaumont-sur Loire, conduit une réflexion pour adapter son propos aux 7-12ans, probablement sous forme de bandes dessinées.

Ce souci de diversification se traduit également dans l'approche patrimoniale. Aux inventaires topographiques se substituent des problématiques de territoire, l'Auvergne aborde Thiers par la « pente » et la configuration urbaine qui en résulte, l'Aquitaine, Saint-Emilion en s'attachant au bâti médiéval, l'estuaire de la Gironde que se partage Poitou-Charentes et Aquitaine est investi en commun par les deux Régions. Les opérations thématiques impliquant d'autres entités de la collectivité régionale et permettant de travailler transversalement renouvellent peu à peu les approches et attestent de la place que les services d'inventaire occupent après 5 ans de réelle décentralisation.

À l'issue de la loi du 13 août 2004, les services régionaux de l'Inventaire général du patrimoine culturel des régions **Bretagne, Champagne-Ardenne, Île-de-France, Languedoc-Roussillon, Haute-Normandie** et de la collectivité territoriale de **Corse** se sont engagés dans une dynamique d'intégration volontariste au sein des politiques régionales. Deux axes ont pu être privilégiés : la réflexion sur de nouvelles formes d'investigation en amont des inventaires avec les *diagnostics patrimoniaux* ou en cours d'inventaire dans des approches croisées enrichies de questionnements sur les paysages ou sur les savoir-faire associés aux activités ; le deuxième axe concerne le développement des actions de valorisations des résultats de la recherche.

La Bretagne et l'Île-de-France, dans le cadre de nombreux partenariats, d'actions transversales au sein de leur collectivité, visent un meilleur usage de leurs opérations chez les acteurs territoriaux et parmi les populations. Après les périodes de réflexion méthodologique, de tests et d'expérimentations, les *diagnostics patrimoniaux* s'imposent comme de nouveaux instruments d'appropriation. Dans le même temps, ces deux régions poursuivent la numérisation de leurs données et mobilisent d'importantes ressources pour accentuer leur diffusion sur Internet (440 000 consultations sur le serveur régional documentaire *Glad* en Bretagne ; enrichissement continu de l'espace thématique dématérialisé *Patrimoines et Inventaire* en Île-de-France, conçu à la fois comme lieu de communication et de diffusion des connaissances).

Le Languedoc-Roussillon poursuit une évolution maîtrisée des procédures d'inventaire en les inscrivant résolument dans ses politiques d'aménagements du territoire : l'étude des caves coopératives est prolongée par celle des châteaux viticoles de l'Hérault pour découvrir le rôle élargi de la filière viti-vinicole dans la constitution du territoire, l'étude du canal du Midi dépasse l'analyse fonctionnelle de la seule « machine d'eau » pour rendre plus largement compte de son rapport à l'espace traversé et l'enquête sur le patrimoine industriel de l'Hérault choisit de privilégier les établissements en activité en même temps que leurs savoir-faire. D'autre part, dans le registre éditorial, le Languedoc-Roussillon annonce la programmation de plusieurs titres dans une nouvelle collection régionale.

Dans ce domaine éditorial, la Haute-Normandie consolide quant à elle sa collection régionale « Patrimoine & Territoire » par trois titres à partir de mise à jour d'inventaires. La couverture des territoires d'enquête est poursuivie, directement par le service ou, avec le soutien financier de la région, sous la maîtrise d'ouvrage d'autres collectivités territoriales. Elles sont l'occasion dans le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine d'innover en couplant opération d'inventaire et enquêtes ethnologique et paysagère. Par ailleurs, l'enquête sur le patrimoine industriel avec l'accent porté sur la réhabilitation et les friches veut contribuer aux politiques de soutien à l'économie locale, comme en Languedoc-Roussillon. Les conventionnements avec les Villes et Pays d'Art et d'Histoire sont poursuivis tout comme l'inscription dans les nouveaux dispositifs des AVAP (Aires de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine) qui se substituent aux ZPPAUP.

En Champagne-Ardenne le service régional participe également à la mise en place des dispositifs de soutien aux AVAP. Avec un effectif réduit en confiant la maîtrise d'œuvre à une même agence, il poursuit des enquêtes thématiques régionales, d'une part sur les églises et leurs mobiliers en démarrant un recensement dans le département des Ardennes, d'autre part en initiant une opération du même genre sur les canaux et voies navigables. Trois nouvelles publications, réalisées dans le cadre de collaborations scientifiques extérieures, viennent complétées les collections « Parcours » et « Images du Patrimoine ».

L'activité de l'Inventaire en Corse, accordée à la politique de développement des territoires, est concentrée sur des suites d'opérations, ou à leur achèvement, dans l'attente du remplacement du chef de service en 2012 : les résultats d'enquêtes topographiques sont validés, des enquêtes préliminaires sont enrichies et la contribution au programme européen *Ittercost* (Itinéraires romans en Toscane, Sardaigne et Corse) est finalisée par la réalisation d'une brochure, de textes pour un portail Internet et la contribution à une exposition itinérante.

Les quatre régions, **Basse-Normandie, Franche-Comté, Midi-Pyrénées et Nord-Pas-de-Calais**, dont nous synthétisons ici les activités 2011, illustrent deux grandes options en matière de : 1° position institutionnelle et missions ; 2° de diffusion documentaire ; 3° de conduite d'opérations.

1° Positions institutionnelles. En Basse-Normandie la Direction de l'IGPC et en Franche-Comté le Service inventaire et patrimoine (anciennement Direction de l'inventaire du patrimoine) voient la mission traditionnelle de l'Inventaire qui consiste à « recenser, étudier, faire connaître », s'élargir à la gestion des aides à la conservation et à la réhabilitation, ou à celle des aides aux associations œuvrant dans le domaine du patrimoine. Le service de Franche-Comté voit de surcroît s'élargir ses compétences à la gestion et au suivi des politiques patrimoniales de la Région. L'équipe franc-comtoise a désormais prise sur l'ensemble de la chaîne patrimoniale, de la connaissance à l'opérationnel. En Midi-Pyrénées et Nord-Pas-de-Calais, la position institutionnelle (Service de la connaissance du patrimoine dans le premier cas, Mission exercée au sein du Service du patrimoine, dans le second) limite l'intervention des équipes d'Inventaire aux premiers maillons de la chaîne patrimoniale : connaître et valoriser, hors la conservation. En Midi-Pyrénées, la région recentre même ses aides sur la connaissance les moyens de la mission Inventaire, la valorisation étant confiée aux partenaires, avec des limites que nous évoquerons plus bas.

2° Diffusion documentaire. Les équipes de Franche-Comté, de Basse-Normandie et de Nord-Pas-de-Calais ont numérisé et mis en ligne sur le système d'information documentaire national (bases Mérimée et Palissy) de 80 à 60 % des dossiers qu'ils ont établis sur le patrimoine de leur région. Les campagnes de numérisation des photos suivent, de même que leur mise en ligne sur la base nationale Mémoire. L'équipe de Midi-Pyrénées mène aussi un intense programme de numérisation des dossiers et photos, mais la mise en ligne se fait dans l'immédiat sur le seul serveur régional (29 000 dossiers, 175 000 images). Les équipes de Basse-Normandie et de Franche-Comté publient avec régularité des ouvrages qui paraissent pour l'essentiel dans les collections nationales : 4 ouvrages (2 « Parcours du patrimoine », 1 « Images du patrimoine », 1 hors collections) publiés en 2011 et 2 prévus en 2012 (« Images ») pour la Basse-Normandie ; 2 ouvrages (1 « Parcours », 1 « Images ») et 2 prévus en 2012 (2 « Parcours ») pour la Franche-Comté. L'équipe de Midi-Pyrénées a publié 1 volume hors collections, 1 nouveau volume dans sa collection régionale, et en a programmé 3 autres à paraître en 2012. Nord-Pas-de-Calais a publié un numéro des « Parcours » et un des « Cahiers du patrimoine » ; un volume hors collection est prévu en 2012. Il faut signaler que, dès le transfert du service de Midi-Pyrénées, celui-ci a fait de son site internet le vecteur essentiel de la diffusion. L'expérience acquise en quatre ans l'a conduit à un important travail de refonte graphique et ergonomique, de révision de l'architecture, de remaniement des interfaces, de l'arborescence des contenus, etc., toutes choses qui ont absorbé une grande part de ses ressources et du temps habituellement dévolu à la recherche scientifique et de terrain. Signalons enfin que Nord-Pas-de-Calais et Basse-Normandie sont impliqués dans des opérations menées dans le cadre de la coopération décentralisée : elles transmettent leur expertise et leurs savoir-faire, à Tamatave pour la Basse-Normandie (en partenariat avec Rhône-Alpes) et à Saint-Louis du Sénégal pour le Nord-Pas-de-Calais.

3° Conduite d'opérations. Les équipes de Franche-Comté et de Basse-Normandie conduisent les opérations d'inventaire essentiellement avec leurs ressources propres ou en des collaborations limitées. Elles n'ont confié la conduite d'opération qu'à un seul partenaire (1 PNR dans les deux cas), contrairement à Nord-Pas-de-Calais qui a confié la conduite à 6 partenaires (2 PNR, 2 villes, 1 Pays, 1 canton) et contrairement à Midi-Pyrénées qui pilote 13 partenariats (4 départements, 2 communautés de communes, 1 Pays, 6 villes). Signalons ce problème concernant l'équipe Midi-Pyrénées : pour des effectifs comparables à Franche-Comté ou Basse-Normandie, une dizaine d'agents du service forment et encadrent 21 chargés d'inventaire engagés par d'autres collectivités. Victime de son succès en quelque sorte, le service Midi-Pyrénées atteint ses limites à encadrer des partenaires toujours plus nombreux.

La multiplication des partenariats d'enquêtes, pour une couverture territoriale plus large, confronte les services à la question de l'équilibre à maintenir avec la qualité scientifique des résultats attendus d'opérations d'inventaire.

À la lecture des rapports des Régions **Guyane, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes et Provence-Alpes-Côte d'Azur**, il apparaît que ces services de l'Inventaire sont désormais bien intégrés et consolidés dans leur Région respective (ainsi la Guyane a-t-elle multiplié par 3 ses effectifs en 2012).

Cette intégration prend des aspects divers selon des sollicitations des politiques régionales, mais toutes les opérations précédemment engagées se sont poursuivies et, pour nombre d'entre elles, achevées.

Le service de Provence-Alpes-Côte d'Azur oriente même ses actions selon le principe de la chaîne patrimoniale (expertise ; conservation ; restauration ; valorisation et diffusion).

Le service de Provence-Alpes-Côte d'Azur oriente même ses actions selon le principe de la chaîne patrimoniale (expertise ; conservation ; restauration ; valorisation et diffusion).

À noter deux expérimentations intéressantes en matière de patrimoine immatériel, en Pays de la Loire (chemin de fer Nantes-Chateaubriand) et en Poitou-Charentes (mémoires ouvrières) qui débouchent sur une véritable base de données régionale multimédia ; la Picardie réfléchit également à la gestion des ressources sonores et audiovisuelles (mémoire vivante de Picardie).

Mais il est un domaine où l'on constate indéniablement une nette évolution : celui de la diffusion et de la médiation (création d'un poste de médiateur en Picardie). Grâce aux plans de numérisation qui se sont poursuivis, voire achevés, comme en Pays de la Loire, et grâce aux dossiers électroniques, les dossiers accessibles en ligne se sont multipliés notamment sur les serveurs régionaux d'une manière très significative (en Picardie, Pays de la Loire, Poitou-Charentes et en Provence-Alpes-Côte d'Azur où la base régionale Patrim'images offrait 82 000 images en ligne au 31/12/2011).

Dans le domaine éditorial toutes les Régions ont publié dans les collections nationales : les « Parcours du Patrimoine » (*Le train des Pignes. Ligne des chemins de fer de Provence* et *Rémire, les habitations coloniales (XVIIe-XIXe siècles)*, en Guyane) ; les « Images du patrimoine » (*Le jardin de Gabriel. L'univers poétique d'un créateur saintongeais*, en Poitou-Charentes ; *Le Grand Creillois industriel, architecture et patrimoine*, en Picardie) ; les « Cahiers du patrimoine » (*Châteaux "romans" en Poitou-Charentes, Xe-XIIe siècles*) mais aussi hors de ces collections, comme les « Carnets d'usine » des Pays de la Loire consacrés à *Raffinage et raffineries de sucre à Nantes, 17e-20e siècles*.

On note aussi le souci de renforcer « la vulgarisation scientifique » auprès d'un nouveau public comme en Poitou-Charentes avec ces trois « jeux sérieux » (serious games) ou encore ces coffrets de cartes postales, sans oublier de très nombreuses expositions, conférences, rencontres, actions pédagogiques que développent tous les services (Rencontres Caraïbe-Amazonie ; forum de l'Inventaire ; rencontres régionales annuelles sur la peinture murale ; nuits romanes, etc.)

Plus encore, c'est le foisonnement de l'offre éditoriale en ligne qui est à souligner. En Poitou-Charentes, dans une nouvelle ergonomie, le site dédié distingue les articles de la découverte ou des événements avec 3 exemples notamment sur l'estuaire de la Gironde. En Picardie où le site organisé autour des dossiers renvoie vers d'autres sites et vers des publications et « découvertes » sous forme d'expositions ou dépliants téléchargeables avant les visites sur place, etc.

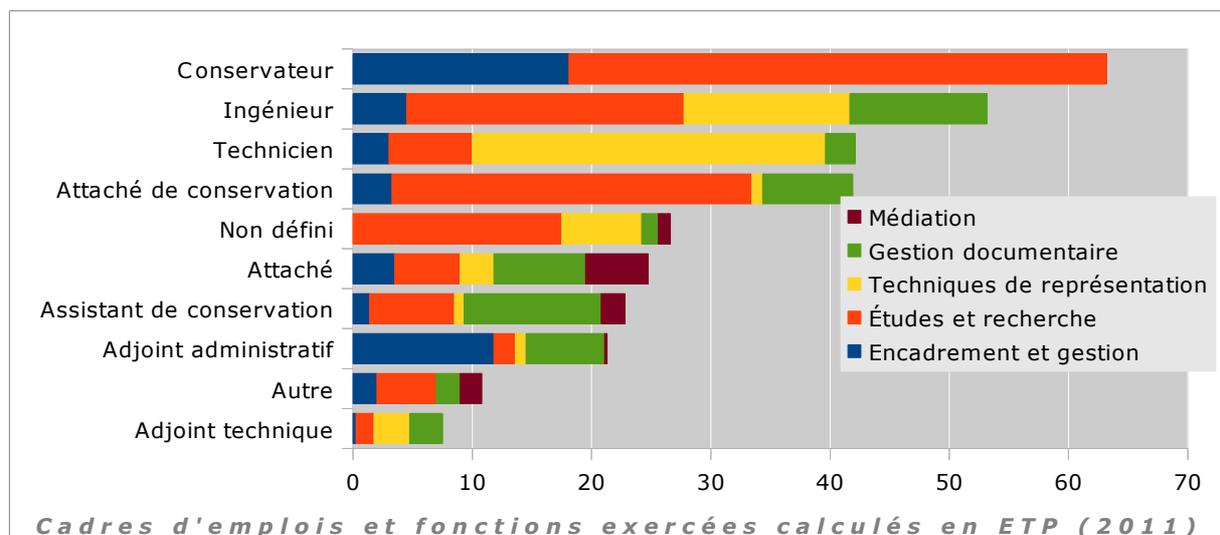
Enfin, les Régions de Picardie et de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'impliquent très fortement dans le projet interrégional du Groupe d'Étude, de Recherche Technique, de Réalisation et d'Utilisation du Dossier Électronique (GERTRUDE) pour lequel elles sont pilotes tant pour le déploiement que pour la mise en service de ce logiciel ; elles accompagnent également d'autres Régions pour leur formation à ce nouvel outil.

Compétences et cadres d'emplois

Au plan national, les acteurs de l'inventaire général sont légèrement plus nombreux en 2011 qu'en 2007 : quelques 330 équivalents temps plein (ETP) contre environ 315. Il ne s'agit que d'une estimation construite à partir des données contenues dans les rapports annuels des services, rapports qui peuvent présenter des variations dans la précision de la prise en compte des ETP d'une année sur l'autre et d'un service à l'autre¹.

L'augmentation nationale repose sur la progression significative des capacités d'intervention de certaines Régions qui ont consolidé les effectifs propres de leur service (Basse-Normandie, Guyane, Île-de-France) ou qui ont doublé cette consolidation d'une incitation forte des partenaires à recruter des personnels dédiés aux opérations d'inventaire (Aquitaine, Rhône-Alpes, Pays de la Loire).

Les emplois permanents (titulaires et contrats à durée indéterminée), particulièrement nécessaires à l'acquisition et au maintien d'une expertise qui s'acquiert essentiellement par la pratique de terrain, restent majoritaires et stables (autour de 85 % des ETP).



Huit cadres d'emplois regroupent l'essentiel des fonctions exercées² ; la catégorie « Non défini » est faite des contrats qu'il n'a pas été possible d'adosser à un cadre d'emplois, et la catégorie « Autre » regroupe des cas particuliers peu fréquents (enseignants bénéficiant d'une décharge horaire, apprentis, doctorants, etc.). Les corps de l'Etat sans équivalents dans la fonction publique territoriale, désormais résiduels (4,6 ETP de chargé d'étude documentaire, 3,9 d'assistant ingénieur) ont été affectés dans leur cadre d'emplois d'accueil potentiel (attaché, ingénieur). « Adjoint technique » réunit 4 ETP du cadre des adjoints techniques à proprement parler et 3,5 ETP de celui des adjoints du patrimoine.

Le fait marquant est la montée en puissance des attachés et des assistants de conservation qui vient confirmer la tendance constatée en 2009³. La structure des emplois combine désormais la situation héritée du transfert de 2007, notamment les cadres d'accueil des ingénieurs et techniciens territoriaux qui ont absorbé les ingénieurs d'étude et techniciens de recherche en nombre dans les services de l'Etat, et celle qui porte en elle la constitution d'une filière culturelle complète : adjoints, assistants, attachés, conservateur.

1 Sont pris en compte les ETP des personnels participant aux actions de l'Inventaire général du patrimoine culturel qu'ils soient placés sous la tutelle des Régions ou de la Collectivité territoriale de Corse ou d'autres collectivités et partenaires à qui ont été confiées ces actions, à l'exclusion de la Lorraine dont les données ne sont pas disponibles et de la Guadeloupe, la Martinique, la Réunion ou encore Mayotte dont les services ne sont pas encore stabilisés ou créés. Pays de la Loire n'a pas transmis de rapport en 2007 : on s'est appuyé sur ceux de 2006 et de 2008. La source essentielle d'imprécision vient du calcul ou de la prise en compte même des ETP des agents extérieurs aux services régionaux : à titre d'exemples parmi d'autres, Midi-Pyrénées ne comptent pas en 2011 les agents engagés par ses partenaires (16,7 ETP en 2007, pour la plupart toujours parties prenantes des opérations, et auxquels il conviendrait d'ajouter les éventuels nouveaux venus), Champagne-Ardenne n'est pas en mesure d'évaluer en ETP l'ensemble des prestations qui constituent l'essentiel de son mode d'intervention.

2 Le décret n°2006-1692 portant sur le statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux du patrimoine a fusionné les anciens cadres d'emplois d'agent et d'agent qualifié du patrimoine, tout comme le décret n°2006-1691 a procédé de même pour les agents de la filière technique ; on a également regroupé les assistants et les assistants qualifiés du patrimoine en application du décret n°2011-1642 qui les fusionnent. En revanche on a assimilé par commodité les rédacteurs (5,4 ETP) au cadre d'emplois immédiatement proche des assistants de conservation et, pour les mêmes raisons, les bibliothécaires (3 ETP) aux attachés de conservation.

3 Voir : Conseil national de l'inventaire général du patrimoine culturel. *Rapport annuel 2009*, p.13 : http://www.inventaire-culture.gouv.fr/pdf/synthese_2009.pdf

Près de 48 % des ETP sont dédiés aux études et recherche propres à la conduite des opérations et la publication de leur résultats (travaux d'archive et de terrain, rédaction des dossiers et des publications).

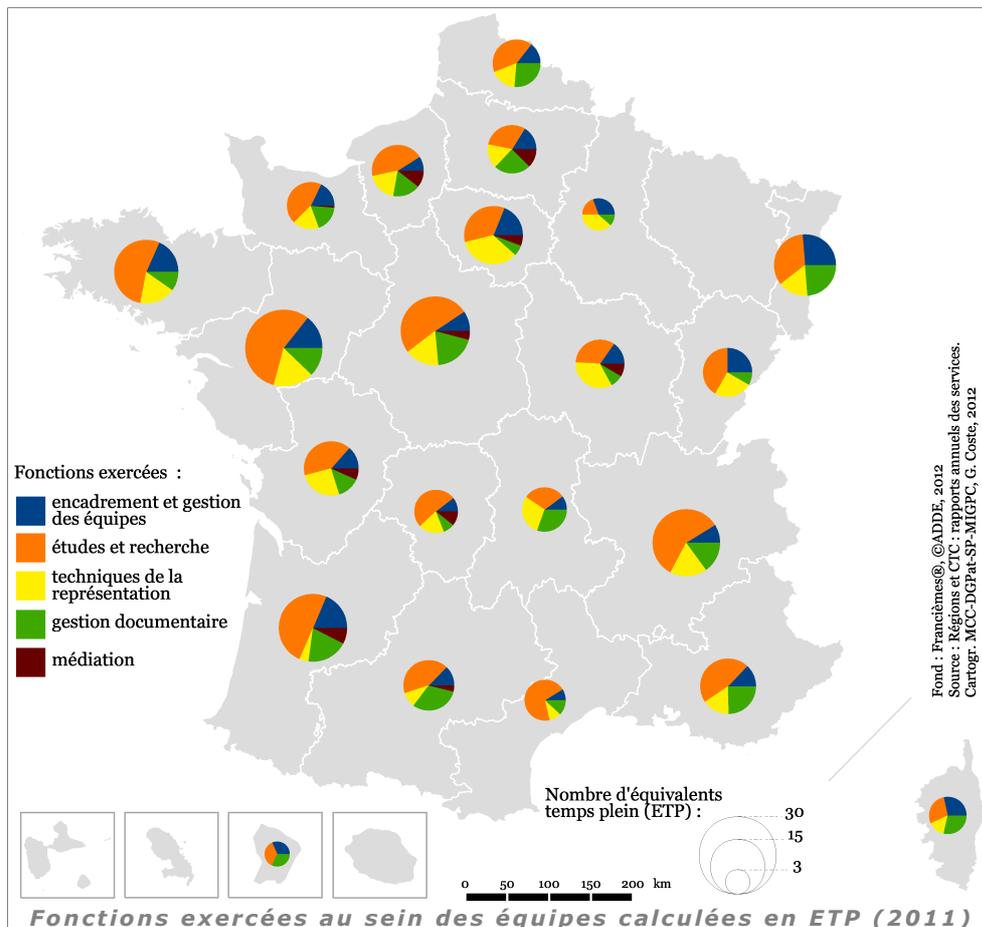
Par ordre d'importance, viennent ensuite les techniques de la représentation (près de 19 %), photographie professionnelle, relevé d'architecture, dessin et cartographie, puis celles propres à la gestion de la documentation (bibliographie) et des résultats des opérations (dossiers), à la diffusion de ces derniers, et à l'animation des centres de documentation (17 %).

Ces valeurs sont dans la continuité de celles constatées en 2007. Cependant, on remarque que depuis 2009, une place plus grande (un peu plus de 15 %) est occupée par des tâches d'encadrement et de gestion (à la fois les personnels de direction et ceux qui, assistants ou secrétaires, permettent d'exercer ce travail). Les équipes qui ont atteint une certaine dimension (Alsace, Aquitaine, Bretagne, Centre, Pays de la Loire) répartissent les activités en pôles ou unités (recherche et expertise, ressources ou documentation, etc.) ayant leur propre responsable. Un « management intermédiaire » prend corps aux côtés des adjoints de chef de service et de chargés de direction de projet.

Nouvelle venue, la médiation, qui n'occupe qu'un peu plus de 3 % des ETP, manifeste la volonté de plusieurs équipes de dépasser la simple publicité donnée aux résultats et leur mise à disposition (« faire connaître ») en dédiant des postes au rôle d'intermédiaire ou de « passeur » entre l'inventaire général et des utilisateurs potentiels de ses résultats aussi bien que des partenaires souhaitables de ses actions (Aquitaine, Centre, Île-de-France, Midi-Pyrénées, Haute-Normandie, Picardie, Poitou-Charentes).

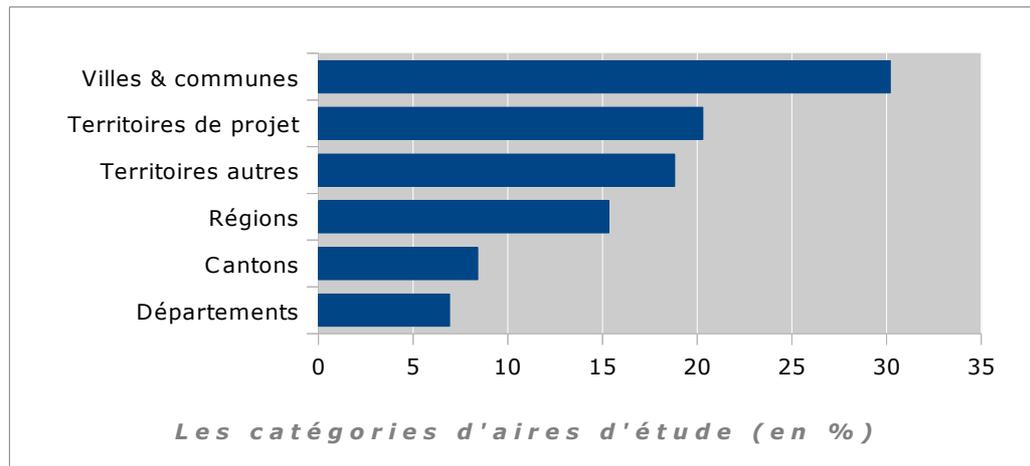
Néanmoins, il n'y a pas de cloisonnement étanche entre les différentes catégories. Les chercheurs et chargés d'étude contribuent à la valorisation par la rédaction de publications, la tenue de conférences, les gestionnaires et animateurs des centres de documentation par l'accueil du public, les administrateurs des serveurs de données par l'alimentation des réseaux ; documentalistes, administrateurs de bases de données, photographes ou graphistes participent à la recherche en fournissant ressources, supports et représentations indispensables à l'investigation.

La grande variété des configurations régionales résulte à la fois de situations héritées du transfert de 2007 et de recompositions en cours qui accompagnent les projets de service.



Les quelque 200 opérations d'inventaire⁴ en cours sont conduites pour moitié dans le cadre de partenariats, pour l'autre sur les ressources et moyens mobilisés par les services seuls. Cette proportion est stable depuis le constat fait en 2009.

Les deux tiers des partenaires affectent au moins un chargé d'étude à l'opération à laquelle ils participent ; la contribution des services régionaux va de l'encadrement et la formation à la participation aux enquêtes de terrain et la valorisation. Les conventions qui régissent ces partenariats arrêtent plus des modalités de collaboration bien comprise qu'elles ne « confient aux collectivités territoriales ou aux groupements de collectivités qui en font la demande la conduite, dans leur ressort, des opérations d'inventaire général » comme la loi 2004-809⁵ en offre la possibilité. Cette collaboration reste en usage même lorsqu'il existe un service municipal ou départemental en charge du patrimoine, celui de la Creuse faisant exception.



Les partenariats s'appliquent aux différentes catégories d'aires d'étude⁶ avec une prédilection pour les « Territoires de projet » (Communautés de communes ou d'agglomération, Pays et PNR) qu'ils concernent pour les quatre cinquièmes, puis les « Villes et communes » pour les trois cinquièmes et les « Territoires autres » (vallées, bassin, côte, estuaire ou autres espaces géo-historiques) pour un peu plus de la moitié d'entre eux.

« Villes & communes » regroupent près de 30 % des aires d'étude. Les communes qui comptent de 10 à 50 000 habitants représentent le tiers du corpus, celles qui en ont plus de 50 000 le quart (et parmi elles, Lyon, Rouen et Toulouse), et un cinquième seulement moins de 2 000 : les opérations d'inventaire embrassent ainsi toutes les échelles du phénomène urbain, d'autant plus que les trois quarts des opérations conduites sont généralistes et s'attachent par conséquent à toutes les composantes de l'espace urbain.

Presque à égalité, respectivement 20,3 et 18,8 % du corpus, « Territoires de projet » et « Territoires autres » se distinguent par l'approche des espaces qu'ils délimitent : les quatre cinquièmes des territoires de projet sont étudiés de manière généraliste, un quart seulement des « Territoires autres » qui donne la priorité à une composante du patrimoine. En effet, dans ce dernier cas, les limites du territoire sont construites sur l'emprise au sol d'un phénomène ou d'un processus particuliers que l'opération d'inventaire se propose d'étudier en tant que tel et, de plus en plus souvent, dans ses rapports avec le territoire qu'il façonne : la villégiature balnéaire, un bassin d'industrie, un réseau ferroviaire ou de navigation, etc.

Régions et départements sont exclusivement le cadre d'études thématiques dont la caractéristique principale est la variété : 26 thèmes différents pour seulement 45 aires d'étude, le patrimoine des lycées, le patrimoine industriel et le patrimoine religieux étant les thèmes les plus partagés (chacun d'eux par 6 départements ou régions).

Parmi les cantons étudiés (8,5 % des aires d'étude), trois seulement le sont depuis 2007 ; dans la majorité des cas, il s'agit d'opérations anciennes en cours d'achèvement ou de reprise avant mise aux normes pour chargement dans les bases de données et valorisation.

4 Hors opérations ponctuelles ou d'urgence, bien qu'en nombre croissant, du fait de la trop grande hétérogénéité de leur nature et de leur prise en compte.

5 Article 95-II de la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales.

6 « Territoire sur lequel porte une opération d'inventaire » (*Principes, méthode et conduite de l'inventaire général du patrimoine culturel*, 2007, p.209)

La diffusion en ligne des données



La séquence 2007-2011 représente 11,6 % du total des édifices et aménagements de l'espace ou des objets mobiliers issus des opérations d'inventaire qui ont été enregistrés dans les bases MÉRIMÉE et PALISSY : c'est le plus faible taux relevé depuis la création de ces dernières.

Cette faiblesse est d'autant plus frappante que la séquence immédiatement précédente possède le taux le plus élevé (28,6 % du total). Mais le contraste s'estompe considérablement en observant le détail des enregistrements effectués durant cette période : en ce qui concerne MÉRIMÉE, près de 22 000 d'entre eux correspondent à une saisie rétroactive d'un lot de données resté en souffrance plusieurs années (Bretagne, 2006) et à celle d'une opération nationale interministérielle (pré-inventaire des jardins remarquables, 2003) ; quant à PALISSY, 16 000 enregistrements sont également le résultat de deux saisies rétroactives de lots de données longtemps différées (Bretagne et Champagne-Ardenne, 2006) et de celle d'une thématique régionale (mobilier des établissements hospitaliers de Bourgogne, 2005). Ce qui réduit d'autant le « pic » d'enregistrements constaté à une valeur nettement plus proche des autres séquences (environ 70 000).

Les deux premières séquences, 1987-1991 et 1992-1996, reflètent deux conjonctures bien caractéristiques : celle des années de création (1987) et de montée en charge de MÉRIMÉE (saisie massive inaugurale), de l'ouverture, plus tardive (1989), de PALISSY, puis celle qui a vu la montée en charge de cette dernière grâce une opération nationale pluriannuelle sur crédits spécifiques (dite de « reprise d'antériorité »). Les proportions respectives d'enregistrements dans MÉRIMÉE et PALISSY parfaitement inverses entre les deux séquences illustrent bien les deux temps de cette montée en charge.

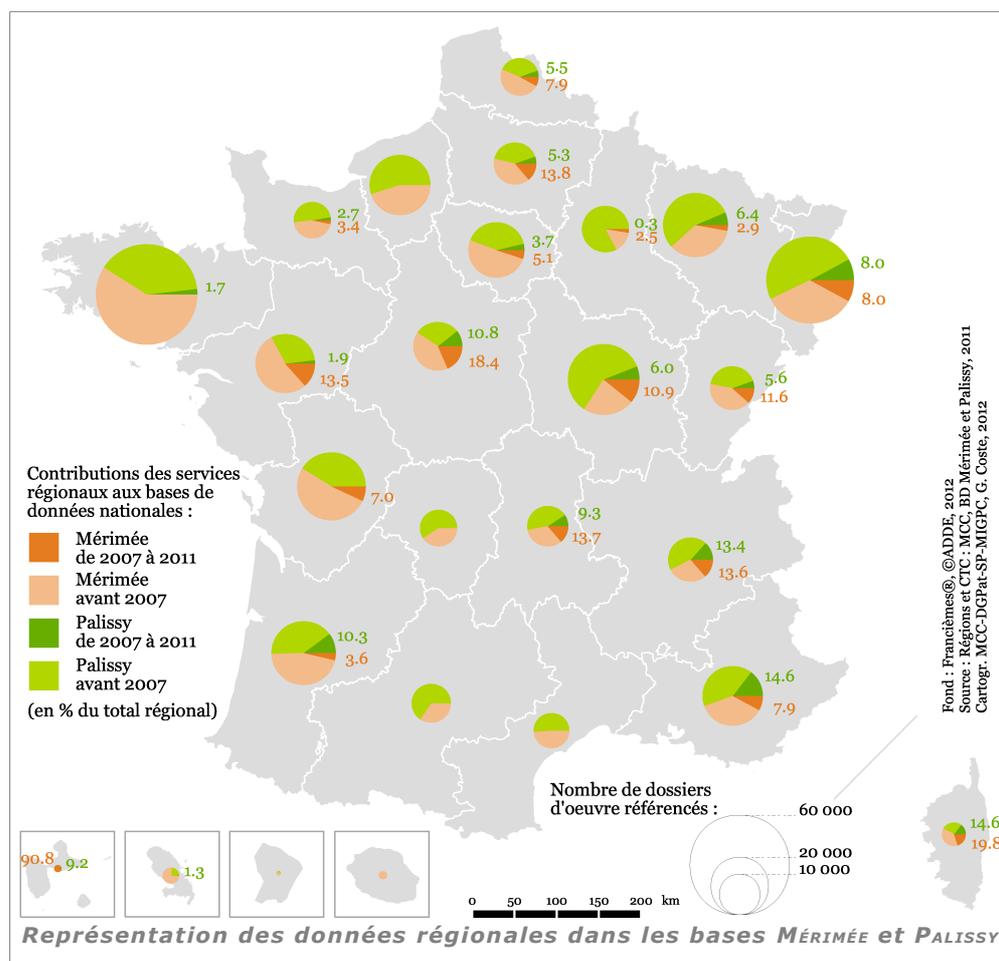
Les caractéristiques de la conjoncture de la séquence 2007-2011 qui s'ouvre sur le transfert des services aux Régions et à la Collectivité territoriale de Corse ont été décrits dans le [Rapport annuel 2010](#)⁷. La décentralisation de la conduite des opérations stimule logiquement la mise en place et le développement de serveurs régionaux aux dépens, parfois et au moins pour un temps, du système d'information documentaire national ; l'entre-deux technique et technologique qui touche les outils de production et de diffusion des dossiers (projet inter-régional de dossier électronique du Groupe d'Étude, de Recherche Technique, de Réalisation et d'Utilisation du Dossier Électronique, Gertrude) et qui affecte également le système d'information national (projet d'HARmonisation des DONnées Culturelles, Hadoc), ne simplifie pas les transferts de données vers ce système qui n'est pas non plus en mesure de « moissonner » dans les serveurs régionaux.

Dans ce contexte si peu favorable, les presque 48 000 dossiers référencés dans les bases nationales constituent un résultat tout à fait honorable et traduisent une volonté sans doute inégalement partagée mais réelle d'articuler systèmes d'information régionaux et national.

Avec une moyenne annuelle de 10 000 enregistrements pour les deux bases, la séquence 1997-2001 serait la mieux à même de servir de référence, du moins au plan quantitatif : l'enjeu d'un système d'information qui a franchi le seuil des 400 000 enregistrements n'est plus prioritairement son taux d'accroissement mais l'actualisation des données, la mise en valeur de relations qu'elles entretiennent, le contrôle de leur qualité (contexte et conditions des opérations qui les ont produites, niveaux d'investigation et résultats attendus, etc.) et les facilités offertes pour les consulter.

7 http://www.inventaire.culture.gouv.fr/pdf/synthese_2010.pdf

La diffusion en ligne des données



Bien que soumis à la même conjoncture entre 2007 et 2011, les services régionaux ont contribué de manière très diversifiée au système d'information documentaire national. Pour les bases MÉRIMÉE et PALISSY, les écarts vont d'une contribution nulle sur cinq ans ou inférieure à 2 % de la totalité des enregistrements de la Région (huit Régions), à plus du tiers⁸ des données enregistrées (Corse, 34,4 %) sur la même période ; quatre Régions (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Auvergne, Rhône-Alpes, Centre) ont enregistré entre 22,5 et 29,2 % de leurs données après 2007, cinq (Pays de la Loire, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté, Picardie) entre 15,4 et 19,1 %, trois (Lorraine, Nord - Pas-de-Calais, Aquitaine) entre 9,5 et 13,9 %.

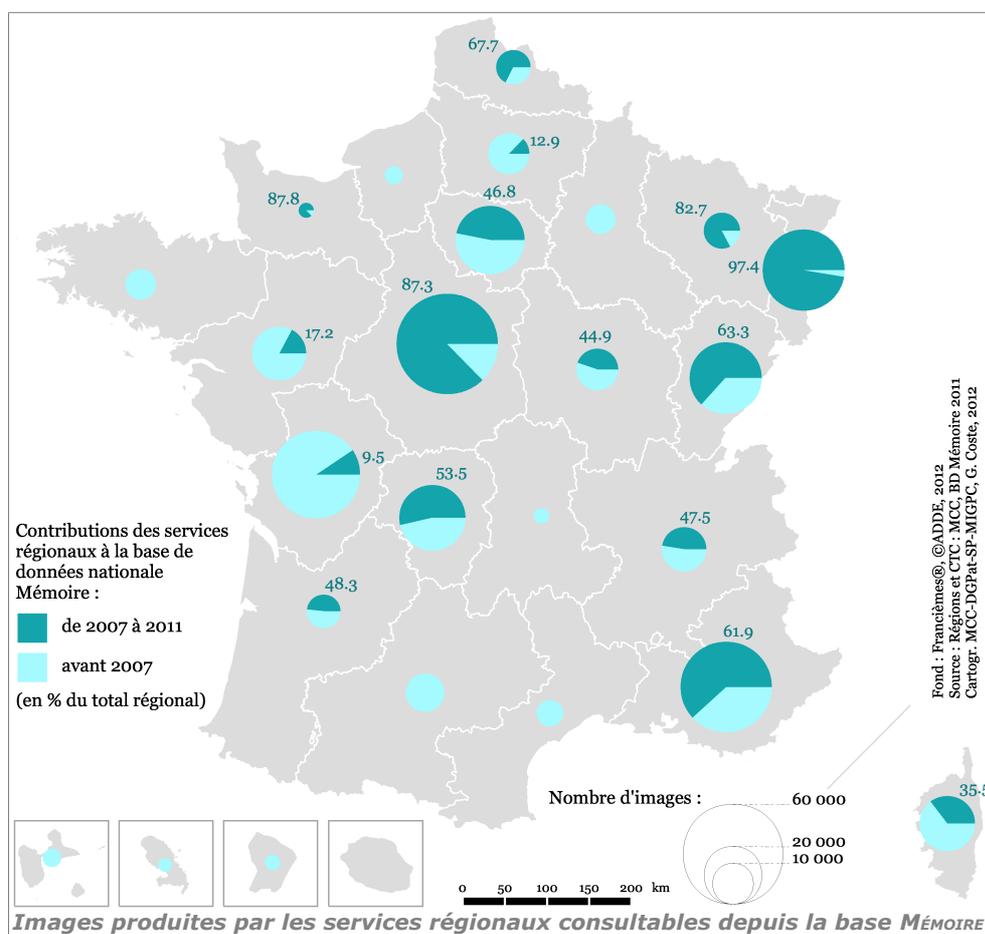
Par delà les difficultés, voire les obstacles techniques, c'est d'abord la constance⁹ qui fait les fortes contributions de la période 2007-2011 : l'Alsace (depuis 1992), Provence-Alpes-Côte-d'Azur (depuis 1995) enregistrent en nombre et sans discontinuer leurs dossiers dans les bases nationales, la Lorraine (depuis 1992) en moins grand nombre et avec une interruption quasi totale de 2002 à 2006 en matière d'objets mobiliers ; Rhône-Alpes et Auvergne assurent la même continuité sur les dix dernières années, la Picardie également avec un certain fléchissement en matière d'objets mobiliers depuis 2007. La régularité se vérifie pour l'Aquitaine, le Nord - Pas-de-Calais, la Bourgogne et l'Île-de-France, avec toutefois un net ralentissement de 2007 à 2011 marquant sans doute la fin d'un cycle d'opérations (exception faite pour les objets mobiliers en Aquitaine). Enfin, les cinq dernières années traduisent une accélération des enregistrements qui permet à la Corse et à la Franche-Comté de clore à leur tour le cycle d'opérations engagées - pour une grande part antérieurement à la décentralisation - avant la mutation du processus de travail qu'entraînera le déploiement de l'appliquatif GERTRUDE ; la reprise, depuis 2002 et jusqu'à 2011, des enregistrements de la Région Centre répond sans doute à la même volonté.

On notera que le développement d'un serveur régional de dossiers n'est pas contradictoire avec une alimentation du système d'information national (Rhône-Alpes, Picardie).

8 Les 100 % de la Guadeloupe occupent une place originale, puisque la Région a effectué l'enregistrement de son premier lot de données en 2010.

9 Pays de la Loire fait figure d'exception : les résultats des quinquennats reposent souvent sur ceux d'une seule année.

La diffusion en ligne des données



Les enregistrements des autres Régions sont suspendus au déploiement du nouvel applicatif GERTRUDE. La Bretagne offre à la consultation publique environ 100 000 dossiers sur son serveur régional (60 000 sont référencés dans les bases nationales), Midi-Pyrénées procède à la validation des données et à leur chargement dans un serveur régional en préalable au futur enregistrement dans le système d'information national (plus de 20 000 références en région, 9 000 au plan national), Languedoc-Roussillon procède de même. Haute-Normandie et Guyane valident, mettent aux normes et gèrent les résultats des opérations au moyen de systèmes de gestion de bases de données hors ligne.

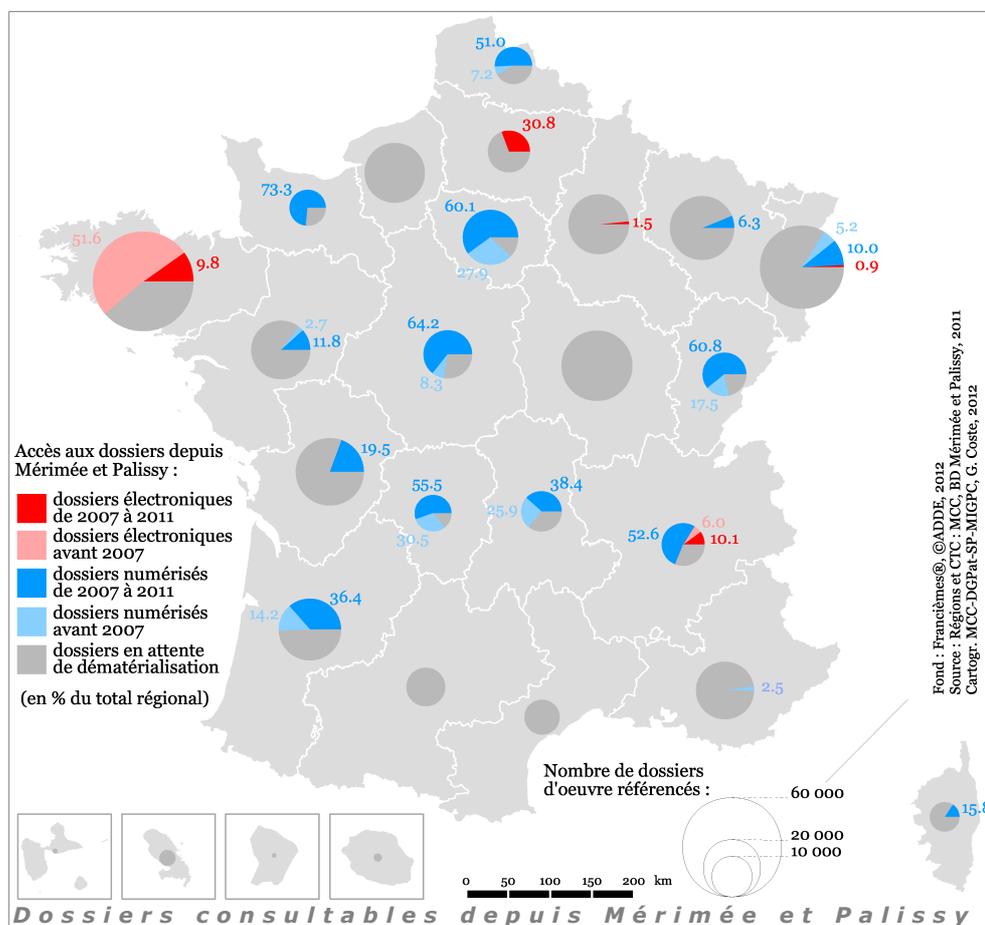
54,4 % des images mises en ligne sur la base MÉMOIRE par les services régionaux l'ont été entre 2007 et 2011. Ce taux était de 38,6 % les cinq années précédentes et de 7 % en 2000 et 2001, années des premiers versements d'images provenant des services de l'inventaire¹⁰. Parmi les treize services qui ont le plus fort taux (de 35,5 % à 97,4 %), dix (Alsace, Centre, Lorraine, Nord - Pas-de-Calais, Franche-Comté, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Aquitaine, Rhône-Alpes, Bourgogne, Corse) ont également un taux élevé de contribution aux bases MÉRIMÉE et PALISSY durant la même période et, comme on a pu le constater pour ces deux bases, il n'y a pas nécessairement concurrence entre un serveur régional et le système national mais répartition des tâches : le service de Provence-Alpes-Côte d'Azur dispose du plus important serveur d'images en région (PATRIMAGES¹¹ mettait en consultation 82 000 images au 31/12/2011) et reste un contributeur majeur de MÉMOIRE dont le rôle est d'accueillir les images qui illustrent les notices d'œuvre enregistrées dans MÉRIMÉE et PALISSY.

La part de ces notices d'œuvres illustrées est de plus de 86 % en Corse, de près des trois quarts en Franche-Comté et Limousin, des deux tiers en Région Centre, et dépasse les 45 % en Aquitaine, Picardie et Nord - Pas-de-Calais.

10 La base MÉMOIRE a 12 ans d'existence quand MÉRIMÉE et PALISSY en ont plus de 20 : ce qui explique les taux comparativement très élevés de MÉMOIRE.

11 <https://patrimages.regionpaca.fr/recherche.php>

La diffusion en ligne des données



Avec la dématérialisation des dossiers établis sur les œuvres, le système d'information national a connu une mutation majeure : ce sont les dossiers complets (description, illustrations, références bibliographiques, annexes, etc.) qu'il est possible de consulter depuis les bases MÉRIMÉE et PALISSY et plus seulement les notices qui les résument.

Fin 2011, **un tiers (138 000) des dossiers référencés dans les bases nationales sont accessibles via l'internet** sous deux formes : soit les dossiers sur papier ont été numérisés (69 %), soit il s'agit de dossiers « électroniques » élaborés à partir de l'outil d'assemblage RENABL (31 %).

Les services se sont inégalement engagés dans ce processus de mise en ligne, mais neuf d'entre eux ont franchi le seuil significatif de la moitié des dossiers qu'ils ont élaborés, Île-de-France, Limousin et Franche-Comté dépassant même les trois quarts.

Autre élément significatif, bien que quantitativement moins spectaculaire, l'accès à des serveurs régionaux de dossiers électroniques s'est élargi depuis 2007 à la Picardie, l'Alsace et Champagne-Ardenne après la Bretagne et Rhône-Alpes qui ont été les précurseurs en la matière. Encore ne s'agit-il que des serveurs régionaux qui entretiennent le lien avec le système d'information national, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Poitou-Charentes et Bretagne diffusant une grande partie de leur dossiers de manière indépendante dans l'attente de solutions techniques performantes¹².

À défaut de représenter la totalité de l'offre en ligne, la carte ci-dessus montre que les investissements considérables (mise aux normes documentaires, numérisation, développements et équipements informatiques) qui ont été consentis pour rapprocher les données de l'inventaire du public le plus large ont d'ores et déjà porté leur fruit.

12 Voir page précédente et : Conseil national de l'inventaire général du patrimoine culturel. *Rapport annuel 2010*, p.12 et sq. http://www.inventaire.culture.gouv.fr/pdf/synthese_2010.pdf

Publications imprimées : les collections nationales :
Parcours du patrimoine

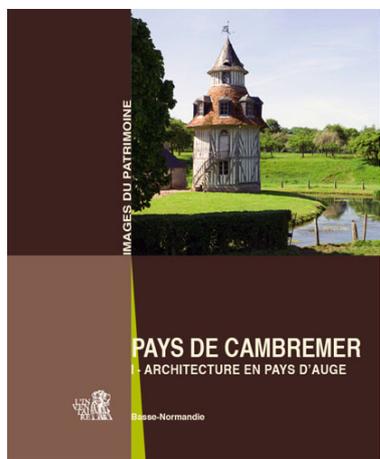
L'année 2011 est **une année remarquable en matière de publications imprimées**. Le nombre de titres parus est en augmentation significative par rapport à 2010 - 35 contre 26 -, et cette augmentation est le fait des collections nationales, de toutes les collections nationales : *Parcours du patrimoine* (9 titres plus une version anglaise de l'un d'eux), *Images du patrimoine* (8 titres), *Cahiers du patrimoine* (3 titres), mais également *Principes d'analyse scientifique* (1 titre) et *Corpus vitrearum* (1 titre). Ces publications embrassent toutes les échelles d'étude : de l'édifice (le théâtre à l'italienne de Cherbourg, l'institut de sismologie de Strasbourg, l'abbaye de Noirlac) et de l'ensemble (les fortifications de la rade de Brest, le chemin de fer de Provence), au territoire national (patrimoine de l'industrie) en passant par la région (patrimoine hospitalier de Bourgogne), le département (les églises médiévales du Lot), les vallées (de Munster), pays (de Cambremer), cantons (Arc-en-Barrois, Vic-sur-Seille), communes et agglomérations.

Dix-neuf services ont publié les résultats des opérations qu'ils ont conduites, et parmi eux huit ont fait paraître de deux ouvrages à quatre ouvrages dans l'année (Alsace, Centre, Franche-Comté, Île-de-France, Midi-Pyrénées, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Poitou-Charentes).

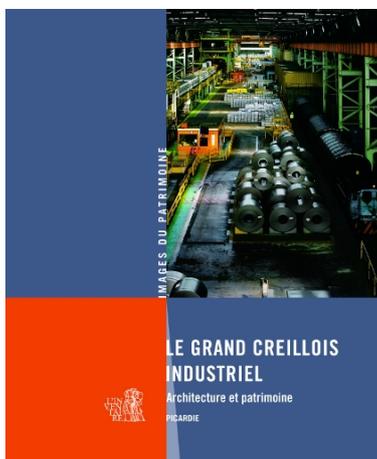
On notera l'actualité éditoriale du patrimoine de l'industrie qui est traité par trois collections nationales et hors collections : les caractères architecturaux d'un bassin industriel (« Le Grand Creillois industriel, architecture et patrimoine », *Images* n°265), le rôle de l'industrie dans la formation de territoires urbains (« Raffinage et raffineries de sucre à Nantes, 17e-20e siècles », hors collections ; « Champagne-sur-Seine. Et l'usine créa la ville... », *Parcours* n°370 ; « Morez, ville industrielle du Jura », *Images* n°267), et une synthèse nationale des actions engagées depuis la fin des années quatre-vingt (« Patrimoine industriel et technique. Perspectives et retour sur 30 ans de politiques publiques au service des territoires », *Cahiers* n°96).



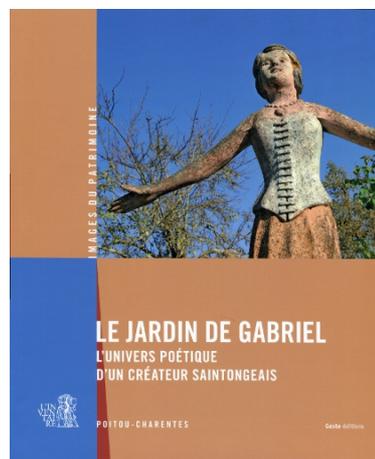
Publications imprimées : les collections nationales :
Images du patrimoine



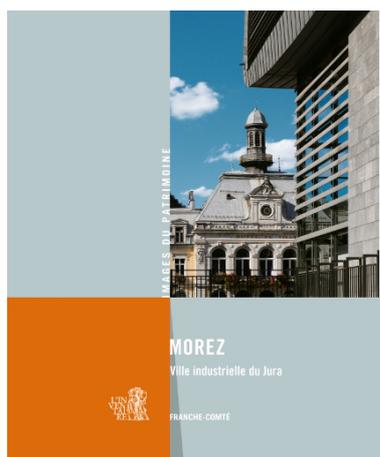
n°257



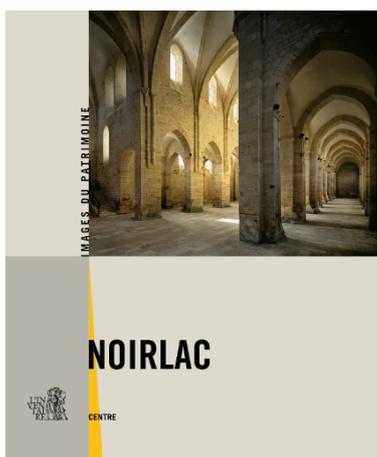
n°265



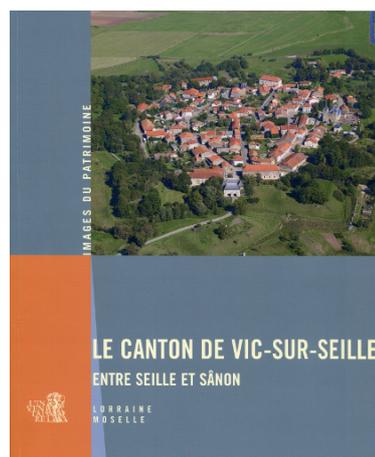
n°266



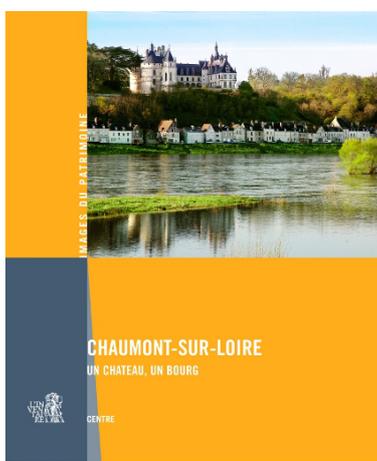
n°267



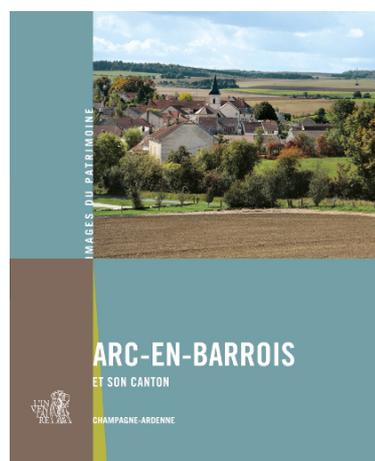
n°268



n°269

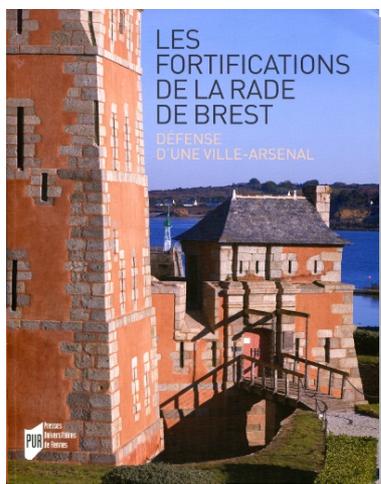


n°270

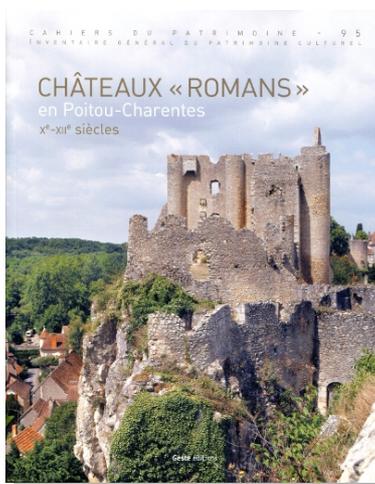


n°271

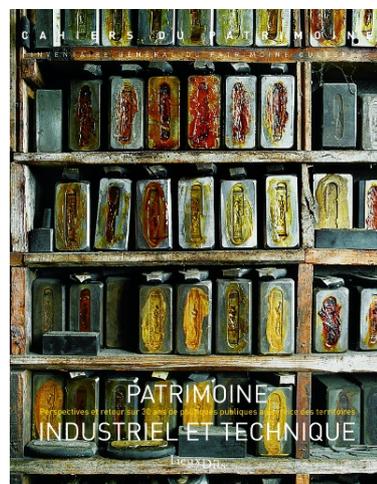
Publications imprimées : les collections nationales :
Cahiers du patrimoine



n°94



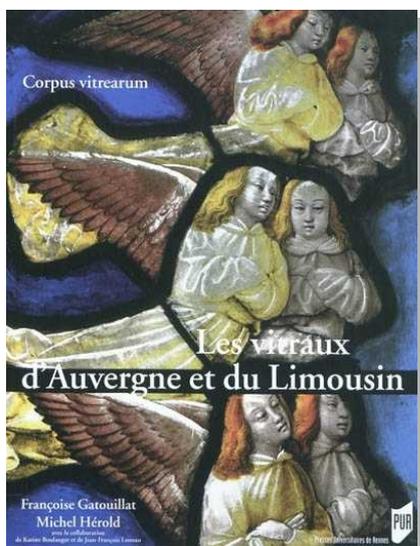
n°95



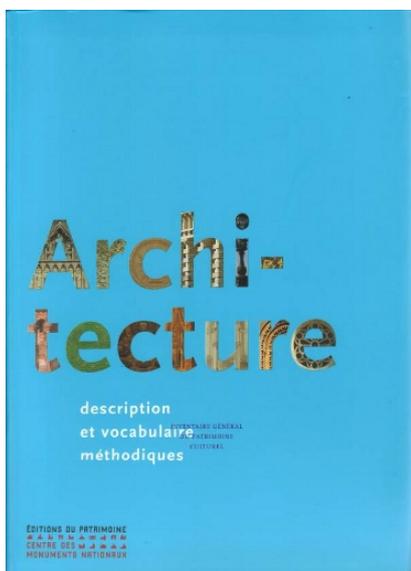
n°96

Les numéros parus en 2011 illustrent trois manières de répondre aux objectifs fixés à cette collection. « Les fortifications de la rade de Brest » focalise et approfondit l'étude sur une partie clé du système de défense côtier de la Bretagne qui a fait l'objet de l'opération d'inventaire, « Châteaux romans » propose une synthèse sur une dimension de l'opération thématique en cours sur le patrimoine roman, « Patrimoine industriel et technique » tire un bilan et propose des perspectives au plan national d'actions conduites en régions.

Corpus vitrearum « Recensement des vitraux anciens de la France », Principes d'analyse scientifique



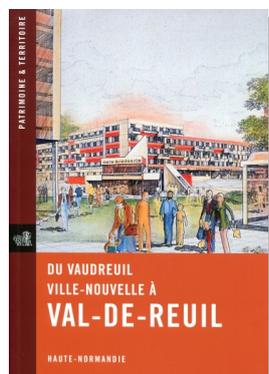
n°9



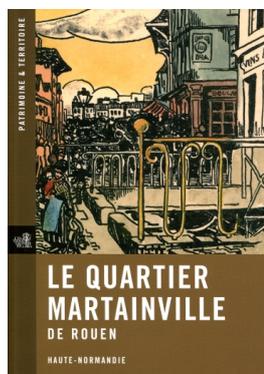
n°13

En partenariat avec les Régions concernées, l'UMR 8150 « André Chastel » poursuit la publication des résultats du recensement des vitraux anciens. Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon sont en cours d'enquête. Pour cette nouvelle réédition du vocabulaire de l'architecture texte et iconographie ont été revus et enrichis.

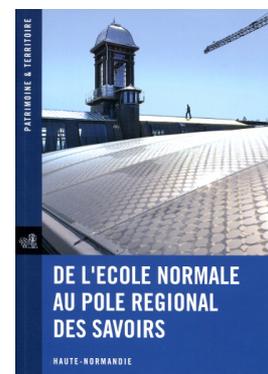
Publications imprimées : les collections régionales



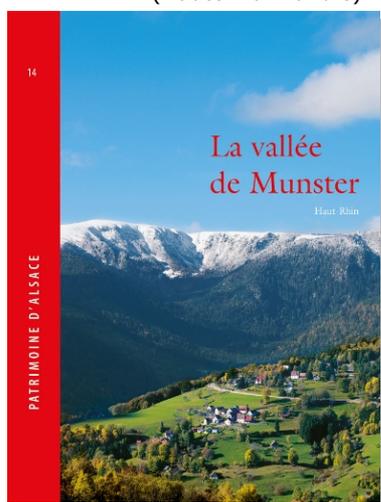
Patrimoine & territoire n°4
(Haute-Normandie)



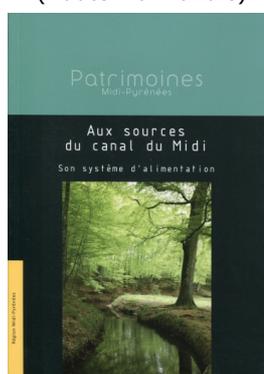
Patrimoine & territoire n°5
(Haute-Normandie)



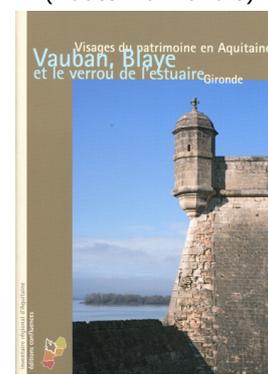
Patrimoine & territoire n°6
(Haute-Normandie)



Patrimoine d'Alsace n°14



Patrimoines Midi-Pyrénées
n°4



Visages du patrimoine n°3
(Aquitaine)

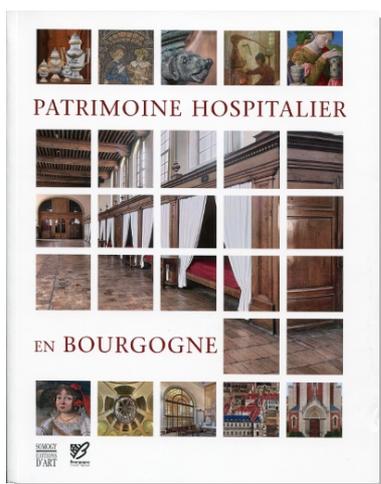
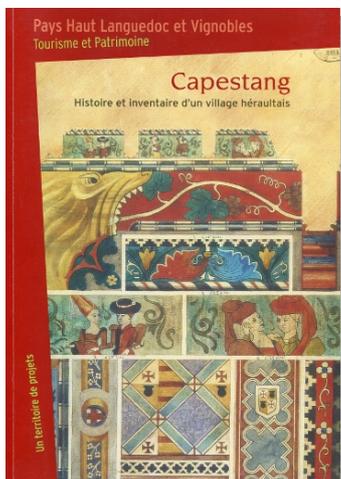
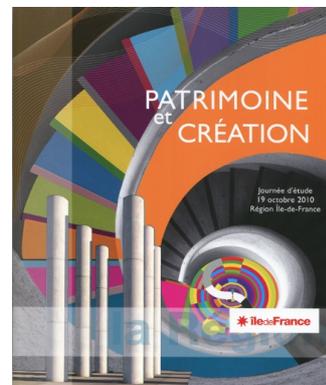
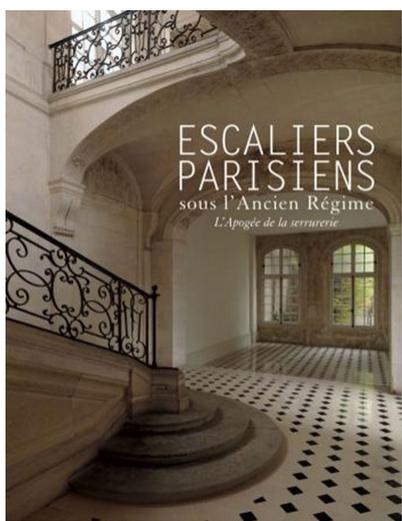
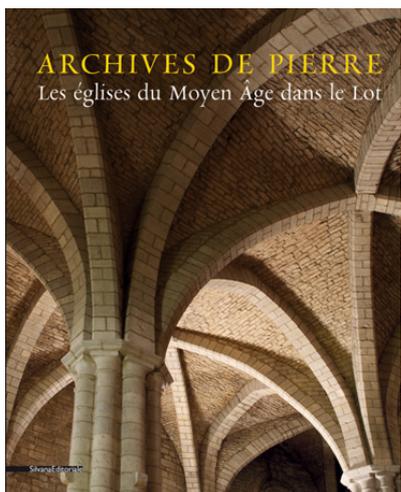
Les parutions dans les collections créées par les Régions se sont poursuivies mais selon des rythmes différents : comme en 2010 déjà, trois volumes en Haute-Normandie, un seul en Alsace, Aquitaine et Midi-Pyrénées.

Les ouvrages hors collections vont des « beaux livres » savants (« Escaliers parisiens », « Orfèvrerie, trésors de la cathédrale de Bayeux ») aux actes des journées d'études organisées par le service d'Île-de-France, en passant par une restitution qui vise à l'exhaustivité (« Archives de pierre, les églises du Moyen Âge dans le Lot »).

D'autres études circonstanciées, faisant suite elles aussi à des opérations d'inventaire, ont été également publiées hors des collections nationales ou régionales : une monographie communale sur la longue durée (« Capestang »), une synthèse sur les types d'établissements hospitaliers (« Patrimoine hospitalier en Bourgogne ») et l'étude, déjà citée, sur l'industrie du sucre à Nantes (« Raffinage et raffineries de sucre à Nantes, 17e-20e siècles »).

Signalons enfin l'édition au format et dans l'esprit des *Parcours du patrimoine* des résultats d'une opération d'inventaire de l'architecture de Douala (« Douala, capitale économique. L'architecture. République du Cameroun ») dans le cadre d'une coopération internationale (Centres culturels français de Yaoundé et Douala, Communauté urbaine de Douala).

Les publications imprimées hors collections



Les publications en ligne

Il est difficile d'être exhaustif dans la recension annuelle des publications mises en ligne par les services : le partage entre l'information circonstancielle (« brèves » et annonces) et les articles à proprement parler n'est pas toujours aisé, les mises en ligne ne sont pas souvent datées, les services eux-mêmes ne font pas systématiquement le dépouillement de leurs publications dématérialisées. On peut néanmoins évoquer le **foisonnement de l'offre éditoriale en ligne**.

Précurseur en la matière et fort de sa longue expérience, le site de Poitou-Charentes distingue, mieux encore dans sa nouvelle ergonomie, les « articles » et ce qui relève de la « découverte¹³ » (pour laquelle les images fixes, en diaporama ou animées sont privilégiées, et qui fait appel, le cas échéant, aux jeux¹⁴) ou des « événements¹⁵ ».

Les articles rendent compte de la démarche et des résultats des opérations en cours : en 2011, trois ont paru sur l'estuaire de la Gironde¹⁶.

Partenaire de cette opération pour la partie qui le concerne, le service d'Aquitaine a choisi le « bloc-notes » ou « blog » pour assurer le suivi de la progression de l'opération¹⁷.



En Basse-Normandie, le service a confié au CRDP, la mise en ligne de « visites virtuelles » dont il a lui-même conçu le parcours : cinq nouveaux titres ont enrichi la série qui en compte désormais dix-huit¹⁸.

L'édition dématérialisée d'Île-de-France est accessible essentiellement sous deux onglets. « Ressources » regroupe cinq catégories : les articles et communications à sens courant du terme, une présentation des opérations en cours, les produits multimédias, des découvertes de terrain et des dossiers thématiques (à venir).

« Les dossiers » sont consacrés à des événements : c'est le cas, en 2011, du colloque *Ces patrimoines qui font territoire*¹⁹ présenté en six brèves (entretien, reportage, focus, etc.)



L'onglet « Ressources » du site de Picardie ouvre sur trois entrées : les liens vers d'autres sites patrimoniaux, les publications imprimées ou numériques et les « Découvertes » sous forme d'expositions virtuelles, d'images, de glossaires ou de dépliants téléchargeables avant visite sur place (en 2011 : *Bussus-Bussuel*, « *Au pays d'Hémimont*²⁰ »).



13 <https://inventaire.poitou-charentes.fr/decouverte>

14 <https://inventaire.poitou-charentes.fr/operations/le-patrimoine-roman/64-decouvertes/56-jouez-avec-le-patrimoine-roman-de-poitou-charentes>

15 <https://inventaire.poitou-charentes.fr/operations/estuaire-de-la-gironde/41-evenements/47-l-inventaire-explique-aux-eleves-de-saint-fort-sur-gironde>

16 <https://inventaire.poitou-charentes.fr/operations/estuaire-de-la-gironde/47-publications/193-publication-saint-dizant-du-gua-2011>

<https://inventaire.poitou-charentes.fr/operations/estuaire-de-la-gironde/47-publications/194-publication-saint-fort-sur-gironde-2011>

<https://inventaire.poitou-charentes.fr/operations/estuaire-de-la-gironde/47-publications/195-publication-saint-romain-sur-gironde-2011>

17 <http://inventaire.aquitaine.fr/les-recherches-en-aquitaine/blog-de-l-estuaire.html>

18 <http://www.crbn.fr/index.php/souvenir-au-monde/inventaire-du-patrimoine/visites-virtuelles>

19 <http://www.iledefrance.fr/patrimoines-et-inventaire/les-dossiers/culture/ces-patrimoines-qui-font-territoire/>

20 <http://inventaire.picardie.fr/site/res/Depliant-bussus.pdf>



Accueil > Les inventaires > Villes en Auvergne > Articles

Articles

Le site de Picardie est organisé autour des dossiers d'inventaire en ligne, celui d'Auvergne autour des opérations : on accède aux articles par les opérations qui font l'objet d'un descriptif (éventuellement du projet d'opération détaillé), du lien vers les résultats en ligne, etc. En 2011, est paru un long article²¹ dans le cadre de l'opération « Villes en Auvergne ».



La nouveauté en matière d'édition en ligne est l'ouverture des « Carnets de l'inventaire » de la Région Rhône-Alpes sur la plate-forme des carnets de recherche en sciences humaines (hypotheses.org), utilisée par le service chargé de l'inventaire pour mettre « en valeur ses travaux par des éclairages ponctuels sur ses études récentes ou en cours²² ». Huit articles ont été mis en ligne en 2011²³.

In Situ Revue des patrimoines

In Situ. Revue des patrimoines est publiée par le ministère de la culture et de la communication depuis 2001. Elle offre à l'ensemble des professionnels du patrimoine un organe de diffusion des résultats de leurs travaux. En 2011, elle a reçu les contributions des chercheurs de quatre services régionaux (Île-de-France, Nord – Pas-de-Calais, Aquitaine, Franche-Comté).

Brigitte Blanc, « La constitution du domaine de la Cité internationale universitaire de Paris », *In Situ* [En ligne], 17 | 2011, mis en ligne le 24 novembre 2011, consulté le 12 novembre 2012. URL : <http://insitu.revues.org/855> ; DOI : 10.4000/insitu.855

Judith Förstel, « De la Seine au plateau : l'impact de la présence militaire sur l'urbanisme de Melun », *In Situ* [En ligne], 16 | 2011, mis en ligne le 27 juin 2011, consulté le 12 novembre 2012. URL : <http://insitu.revues.org/141> ; DOI : 10.4000/insitu.141

Pierre-Louis Laget, « Le développement de l'enseignement clinique à Paris et la création de l'école clinique interne de l'hôpital de la Charité », *In Situ* [En ligne], 17 | 2011, mis en ligne le 13 décembre 2011, consulté le 13 novembre 2012. URL : <http://insitu.revues.org/911> ; DOI : 10.4000/insitu.911

Claude Laroche, « *Pro Scientia Urbe et Patria* : l'architecture de la faculté de médecine et de pharmacie de Bordeaux, 1876-1888 et 1902-1922 », *In Situ* [En ligne], 17 | 2011, mis en ligne le 24 janvier 2012, consulté le 13 novembre 2012. URL : <http://insitu.revues.org/1126> ; DOI : 10.4000/insitu.1126

Laurent Poupard, « Paul Guadet et les écoles nationales d'Horlogerie de Besançon et d'Optique de Morez », *In Situ* [En ligne], 15 | 2011, mis en ligne le 29 juin 2011, consulté le 13 novembre 2012. URL : <http://insitu.revues.org/730> ; DOI : 10.4000/insitu.730

21 <http://www.auvergne-inventaire.fr/Les-inventaires/Villes-en-Auvergne/Articles>

22 <http://inventaire-rra.hypotheses.org/1>

23 <http://inventaire-rra.hypotheses.org/page/2>

Imprimerie du Ministère de la culture et de la communication

ISSN 126269162



Secrétariat du Conseil national de l'inventaire général du patrimoine culturel

Direction générale des patrimoines
Service du patrimoine



Mission de l'inventaire général du patrimoine culturel
182, rue Saint-Honoré - 75033 PARIS Cedex 01